

COMPTES RENDUS
de la
SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE



*Dianthus
graniticus* Jordan

S. Meucci del.

n° 14

juin 1986

Lycée Agricole Olivier de Serres
BP 150 - 07205 AUBENAS

20 francs

La SOCIÉTÉ BOTANIQUE de l'ARDECHE publie des "Comptes Rendus" trimestriels (mars, juin, septembre, décembre) contenant : les relations des herborisations faites sur le terrain, des notes sur la flore du Vivarais (clefs de détermination, répartition), des notes sur la végétation, des articles divers touchant la biologie végétale, des informations sur la vie de la Société.

Le montant de l'abonnement (1986) est de 70 F. pour les personnes ne faisant pas partie de la Société.

Autres publications disponibles :

1982 - Analyse de la flore vasculaire du Vivarais et du Velay oriental par N. DENELLE.

Texte 207 pages, annexe I : 123 pages, annexe II : 171 pages (250 F.)

1983 - Les Conifères du Vivarais par J.P. MANDIN.

36 pages, nombreuses figures (30 F.)

1984 - Flore de l'Ardèche par R. BLACHE.

174 pages, 14 planches (85 F. + port)

1986 - Sentiers botaniques de l'Ardèche
Guide n° 1 - NAVES - LES VANS.

40 pages (35 F.)



Campanula medium L.

COMPTES RENDUS
de la
SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE

---oOo---

SOMMAIRE

- Herborisations à MARCOULE (Gard)	p. 3
- Herborisations à TAIN l'HERMITAGE (Drôme) .	p. 13
- Herborisations dans la Vallée du Doux (Ardèche)	p. 17
- Herborisations à NYONS (Drôme)	p. 22
- Stage de floristique dans le Haut Chassezac (Ardèche - Gard)	p. 25
- Activités du trimestre	p. 37

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS A MARCOULE (Gard)

- 27 avril 1986

La limite méridionale de la région privilégiée d'étude de la Société Botanique de l'Ardèche est constituée par la rivière Cèze. Le petit village de CHUSCLAN, dans le Gard, est installé dans la plaine alluviale de cette rivière, au pied d'un ensemble de hauteurs appelées bois de Marcoule et bois de Gicon.

Ce petit massif d'environ 6 km de longueur et 3 km de largeur, se présente comme un plateau de 150 à 200 m d'altitude, bordé au sud par des falaises d'une dénivelée de 50 à 100 m de hauteur. Du point de vue géologique, il est essentiellement formé de grès et de calcaire gréseux.

La décomposition de ces roches conduit à un sol assez particulier, très léger, limono-sableux. La roche-mère fait effervescence à l'acide chlorhydrique, par contre, le sol ne réagit plus ; l'horizon supérieur présente un pH de 7 à 8, tandis que l'horizon inférieur, nettement lessivé, est acide avec un pH de 5,5 à 7.

La basse vallée de la Cèze se place sous un climat typiquement méditerranéen. C'est dire que le bois de Marcoule offre un biotope plutôt chaud et sec. Au long de la face sud, sur et au pied des belles falaises de calcaire gréseux, le milieu devient réellement xérique.

Ces conditions édaphiques et climatiques très marquées, déterminent une végétation bien particulière et peu commune en Vivarais. La flore également très méditerranéenne, recèle quelques espèces marquantes par leur rareté.

On voit par là tout l'intérêt de ce secteur dans lequel nous avons étudié plusieurs types de végétation : bois de Chêne vert et garrigues sur le plateau, formation saxicole sur les falaises et à leur pied, formation rudérale enfin en limite de la plaine.

I. - CHENAIE

Localisation : Bas-Vivarais, CHUSCLAN (Gard), lieu-dit bois de Marcoule. Long. 2,615 gr, lat. 49,066 gr, alt. 150 m. Sur calcaire gréseux d'âge Turonien. (Relevé J.P. MANDIN n° 525).

A l'origine, le massif du bois de Marcoule était recouvert d'une forêt de Chênes verts. Actuellement les boisements occupent encore une forte proportion du terrain, mais dans un état assez éloigné de la sylvie primitive. En effet, comme partout dans nos régions, les bois et forêts ont été plus ou moins fortement exploités en vue de l'obtention de bois de feu ou de charbon de bois. Il s'en est suivi une dégradation de la forêt, variable selon l'intensité et la durée de l'exploitation.

Dans certains cas, cette exploitation conduit à la disparition des arbres. La forêt est alors remplacée par une lande ou une garrigue comme celle qui sera analysée en second lieu. Lorsque le traitement demeure moins sévère, se maintient un taillis peu élevé, souvent dense, constitué de tiges de faible diamètre, car les révolutions de coupes sont trop brèves.

C'est un boisement de ce type que nous avons examiné.

Cette formation végétale est installée sur un sol présentant un recouvrement de 40 % de pierrailles et de rochers affleurants. La station est assez sèche et sans pente. L'exploitation actuelle du bois paraît faible.

Les espèces dominantes sont, sans conteste, le Chêne vert pour la strate arborée et le Romarin pour le sous-étage.

La strate haute (plus de 2 m) est assez ouverte, ce qui explique l'abondance du sous bois. On y trouve :

Quercus ilex (50 % de recouvrement)
Pinus pinaster (10 %)
Juniperus oxycedrus (5 %)

On notera la présence significative du Pin maritime qui tend, dans ces milieux au sol léger qu'il affectionne, à coloniser les surfaces ouvertes. Il parvient même à dominer totalement comme nous le verrons plus loin (3).

La strate moyenne (0,5 - 2 m) est ouverte, plus ou moins d'ailleurs selon les endroits. Elle est constituée par :

<i>Erica scoparia</i>	<i>Pistacia terebinthus</i>
<i>Erica arborea</i>	<i>Arbutus unedo</i>
<i>Viburnum tinus</i>	<i>Prunus mahaleb</i>
<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Phillyrea media</i>
<i>Rhamnus alaternus</i>	<i>Phillyrea angustifolia</i>

La faible densité des arbres a permis le développement d'une importante strate basse atteignant plus de 80 % de recouvrement. Trois espèces dominent largement :

Rosmarinus officinalis (30 % de recouvrement)
Brachypodium retusum (30 %)
Quercus coccifera (20 %)

Les caractéristiques de la strate basse, fort recouvrement total et composition floristique, fournissent d'excellentes indications sur le passé et sur le devenir de la formation.

L'exploitation passée a été trop poussée pour permettre le maintien d'une couverture dense des chênes. L'ouverture de cette strate haute a favorisé l'installation de la strate basse. Celle-ci préfigure la garrigue à Kermès vers laquelle ce boisement risque d'évoluer très vite si les coupes de bois se poursuivent. La formation de garrigue, étudiée plus loin (2), correspond précisément au stade ultérieur de dégradation de la chênaie verte.

La nature du sol et l'éclaircissement autorisent la présence dans la strate basse d'un riche cortège d'espèces ligneuses ou herbacées, pérennes ou annuelles. Voici celles qui ont été relevées :

<i>Pinus pinaster</i>	<i>Quercus ilex</i>
<i>Juniperus oxycedrus</i>	<i>Pistacia terebinthus</i>
<i>Quercus coccifera</i>	<i>Rosmarinus officinalis</i>
<i>Lonicera implexa</i>	<i>Cistus salviaefolius</i>
<i>Helichrysum stoechas</i>	<i>Aphyllantes monspeliensis</i>
<i>Avena bromoides</i>	<i>Helianthemum oelandicum</i>
<i>Clematis flammula</i>	<i>Brachypodium phoenicoides</i>
<i>Bromus erectus</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Cistus albidus</i>	<i>Teucrium polium</i>
<i>Thymus vulgaris</i>	<i>Eryngium campestre</i>
<i>Sedum ochroleucum</i>	<i>Silene cf. italica</i>
<i>subsp. ochroleucum</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>
<i>Asparagus acutifolius</i>	<i>Smilax aspera</i>
<i>Arbutus unedo</i>	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
<i>Rhamnus alaternus</i>	<i>Teucrium chamaedris</i>
<i>Brachypodium retusum</i>	<i>Phillyrea media</i>
<i>Phillyrea angustifolia</i>	<i>Ruscus aculeatus</i>
<i>Erica scoparia</i>	<i>Rumex intermedius</i>
<i>Biscutella loevigata</i>	<i>Dactylis glomerata</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Melica ciliata</i>
<i>Fumana ericoides</i>	<i>Arabis hirsuta</i>
<i>Hypericum perforatum</i>	<i>Dorycnium hirsutum</i>
<i>Helianthemum hirtum</i>	<i>Carex humilis</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Carex hallerana</i>

Il faut souligner cette grande richesse floristique qui semble générale dans tout le massif et pour la plupart des formations végétales. En effet, sur les calcaires, les chênaies dégradées ne fournissent jamais une aussi longue liste d'espèces.

On remarquera également la présence de quelques espèces, rares ou peu fréquentes en Ardèche : le Ciste blanc, l'Hélianthème poilu, le Romarin, le Filaire à feuille étroite. Ces plantes traduisent un climat déjà nettement plus chaud que celui du Bas-Vivarais, plus spécialement en hiver.

2. - GARRIGUE A KERMES

Localisation : Bas-Vivarais, CHUSCLAN (Gard), bois de Marcoule, plus précisément bois de Vente. Long. 2,615 gr, lat. 49,066 gr, alt. 150 m. Grès et calcaires gréseux.

Classiquement, la dégradation de la chênaie verte conduit vers des formations à la fois complexes et variées, regroupées sous le vocable de garrigue.

Ces formations se rencontrent fréquemment en Bas-Vivarais, mais la rareté du Chêne Kermès en Ardèche explique l'absence, dans ce département, de la garrigue à Chêne Kermès si répandue dans le Languedoc. Ici, près de la Cèze, les conditions climatiques, et plus spécialement thermiques, permettent le plein développement d'une flore très méditerranéenne, avec une abondance de ces belles espèces très caractéristiques que sont, entre autres, le Ciste blanc et le Romarin.

Dans sa forme bien développée, la garrigue à Kermès se présente sous l'aspect d'une formation végétale dense très structurée et à peu près impénétrable.

Voici les caractéristiques de la formation analysée.

La strate haute (au-dessus de 2 m) est pratiquement absente, à la suite sans doute d'une exploitation abusive de la chênaie ou d'une coupe à blanc

La strate moyenne (0,5 - 2 m), par contre, est très fournie et présente un recouvrement pouvant aller jusqu'à 100 %, ce qui exclut alors toute pénétration car, outre l'enchevêtrement des rameaux, il faut compter avec le feuillage presque épineux du Kermès.

Les espèces qui composent cette strate sont nombreuses : *Quercus coccifera*, le Kermès, et *Quercus ilex*, le Chêne vert, dominant avec comme compagnes diversement abondantes :

<i>Phillyrea media</i>	<i>Lonicera implexa</i>
<i>Phillyrea angustifolia</i>	<i>Viburnum tinus</i>
<i>Cistus albidus</i>	<i>Arbutus unedo</i>
<i>Cistus salviaefolius</i>	<i>Daphne gnidium</i>
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	<i>Ligustrum vulgare</i>

On notera plus particulièrement la présence d'espèces acidophiles comme le Ciste à feuilles de Sauge et l'Arbousier, présence permise par le bas pH enregistré.

Dès que la strate des buissons et arbustes s'ouvre, un tapis herbacé plus ou moins important peut s'installer. Il ne s'agit pas ici d'une nappe herbeuse constituée de quelques Graminées dominantes comme c'est le cas dans les garrigues sur argiles et calcaires. Dans le cas présent, pas d'espèces vraiment dominantes, mais une grande richesse floristique avec des plantes éparpillées dans les clairières ou les trouées que laisse la strate ligneuse.

Voici la liste importante qui a pu être relevée :

<i>Cerastium pumilum</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Carex harellana</i>	<i>Carex humilis</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Poa bulbosa</i>
<i>Teucrium polium</i>	<i>Sedum sediforme</i>
<i>Fumana ericoides</i>	<i>Arabidopsis thaliana</i>
<i>Aphyllantes monspeliensis</i>	<i>Helianthemum oelandicum</i>
<i>Erophila verna</i>	<i>Taraxacum officinale</i>
<i>Iberis intermedia</i>	<i>Narcissus requienii</i>
<i>Koeleria vallesiana</i>	<i>Leuzea conifera</i>
<i>Arabis hirsuta</i>	<i>Dichanthium ischaemum</i>
<i>Iris lutescens</i>	<i>Globularia vulgaris</i>
subsp. <i>lutescens</i>	<i>Helichrysum staechas</i>
<i>Myosotis stricta</i>	<i>Euphorbia characias</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Rumex intermedius</i>	<i>Potentilla tabernae montana</i>

Presque toutes sont des espèces classiques et courantes des bois et garrigues méditerranéens. On notera seulement à part : *Narcissus requienii*, non rare mais très dispersé et jamais fréquent, et surtout le très bel *Iris lutescens* ssp. *lutescens*, espèce assez rare représentée ici par des individus à fleurs jaunes.

Pour conclure, soulignons l'intérêt pour nous de cette formation, confinée dans l'extrême sud-est de notre dition, et remarquable tant par sa structure et sa composition floristique que par le substrat qui la porte.

3 . - PINEDE

Localisation : Idem 2.

Les traitements différents subis par des parcelles voisines peuvent conduire à des évolutions de la végétation très diverses.

C'est le cas pour cette pinède à Pin maritime, voisine de la garrigue à Kermès qui vient d'être décrite.

Les conditions édaphiques peuvent aussi expliquer, dans une certaine mesure, l'évolution observée. En effet, le rocher affleure sur une grande partie de la surface, ainsi que des cailloutis, et l'on ne note que 20 % environ du sol meuble.

Cette formation est très structurée, mais floristiquement pauvre.

La strate haute est composée du seul Pin maritime (*Pinus pinaster*) qui présente un recouvrement de 25 %.

En sous-étage, la strate moyenne ne comprend pratiquement que du Romarin (*Rosmarinus officinalis*) avec un recouvrement de 25 à 30 %, auquel se mêlent de rares pieds d'Amélanhier, de Génévrier commun et de Cades.

La strate basse, quant à elle, demeure très ouverte et disséminée. On y trouve diverses espèces ligneuses ou sous-ligneuses :

<i>Ruscus aculeatus</i>	<i>Thymus vulgaris</i>
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	<i>Fumaria ericoides</i>
<i>Cistus salvifolius</i>	<i>Euphorbia characias</i>
<i>Quercus coccifera</i>	<i>Teucrium polium</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	

et seulement quelques pieds de plantes herbacées :

<i>Brachypodium retusum</i>	<i>Arabis hirsuta</i>
<i>Hieracium sp.</i>	<i>Aphyllantes monspeliensis</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Carex sp.</i>
<i>Biscutella laevigata</i>	<i>Silene cf. italica</i>

L'évolution d'une telle formation ne peut être que très lente. En effet, le sol rocheux ne permet guère à la chênaie de se développer et le sol restera toujours très découvert. D'autre part, le Pin maritime se resème facilement et, sauf une coupe, par le fait de l'homme, se maintiendra aisément.

4. - FORMATION SAXICOLE

Localisation : Bas-Vivarais, CHUSCLAN (Gard), bois de Marcoule, lieudit les Côtes. Long. 2,609 gr, lat. 49,062 gr, alt. 110-130 m environ. Sur grès et calcaires gréseux. (Relevé J.P. MANDIN n° 526).

Les belles falaises qui limitent le plateau du bois de Marcoule et surplombent le village de CHUSCLAN, offrent un biotope assez remarquable et particulièrement thermophile. L'exposition plein sud bénéficie de la protection des vents qu'assure le massif du bois de Marcoule, et la roche-mère se réchauffe facilement.

De sorte que les parois des falaises et les éboulis de piedmont portent une formation végétale ouverte, nettement saxicole. S'y trouvent rassemblées des espèces réellement saxicoles, d'autres qui recherchent d'abord la chaleur et, enfin, un dernier contingent qui trouve dans les poches de sol meuble la possibilité de s'installer.

Dans ce type de formation, il n'y a pas de structure bien définie et les plantes se répartissent dans l'espace au gré du micro-relief, fentes et failles du rocher, surplombs, replats, etc....

Dans les arbustes et buissons, on note :

<i>Quercus ilex</i>	<i>Rhamnus saxatilis</i>
<i>Juniperus oxycedrus</i>	<i>Rosmarinus officinalis</i>
<i>Pistachia terebinthus</i>	<i>Amelanchier ovalis</i>
<i>Cornus sanguinea</i>	<i>Prunus mahaleb</i>
<i>Cistus albidus</i>	<i>Ficus carica</i>
<i>Viburnum tinus</i>	

et enfin le très beau Genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*), espèce rare en Ardèche.

Les plantes basses ligneuses (Chaméphytes) sont nombreuses avec des formes d'ailleurs diverses, en coussinets, lianoïdes ou à port diffus.

<i>Asparagus acutifolius</i>	<i>Stachelina dubia</i>
<i>Smilax aspera</i>	<i>Lavandula latifolia</i>
<i>Centranthus ruber</i>	<i>Plantago sempervirens</i>
<i>Dorycnium hirsutum</i>	<i>Ruta chalepensis</i>
<i>Fumana ericoides</i>	<i>Helianthemum apenninum</i>
<i>Fumana thymifolia</i>	

Vient ensuite un abondant cortège d'espèces annuelles ou pérennes :

<i>Argyrolobium zanonii</i>	<i>Lactuca perennis</i>
<i>Stipa offneri</i>	<i>Crepis sancta</i>
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	<i>Silene italica</i>
<i>Eryngium campestre</i>	<i>Silene alba</i>
<i>Aphyllantes monspeliensis</i>	<i>Parietaria officinalis</i>
<i>Hieracium cf. murorum</i>	<i>Cerastium pumilum</i>
<i>Ononis minutissima</i>	<i>Asplenium ruta muraria</i>
<i>Adiantum capillus veneris</i>	<i>Melilotus neapolitana</i>
<i>Medicago minima</i>	<i>Anthyllis vulneraria subsp. iberica</i>
<i>Arabis hirsuta</i>	<i>Coris monspeliensis</i>
<i>Aristolochia pistolochia</i>	<i>Convolvulus cantabrica</i>
<i>Ceterach officinarum</i>	<i>Biscutella loevigata</i>
<i>Brachypodium retusum</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Euphorbia characias</i>	<i>Sedum sediforme</i>
<i>Psoralea bituminosa</i>	<i>Helianthemum canum</i>
<i>Coronilla minima</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Sedum album</i>	<i>Melica ciliata</i>
<i>Petrorhagia prolifera</i>	<i>Ononis reclinata</i>
<i>Allium sphaerocephalon</i>	<i>Desmazeria rigida</i>

Dans ces listes, on soulignera la présence de plusieurs espèces rares en Vivarais : le Genévrier de Phénicie déjà cité, mais aussi *Stipa offneri*, Graminée aux gracieuses inflorescences, un petit Mélilot jaune, *Melilotus neapolitana*, et une assez curieuse Cistacée qui ressemble au Thym, *Fumana thymifolia*.

La présence, dans cette station, de quatre espèces rares, lui confère bien évidemment un intérêt tout particulier.

Signalons encore deux variantes de ce biotope qui ont fourni quelques autres espèces.

. des zones un peu humides sous la falaise, où ont été trouvées :

<i>Clematis flammula</i>	<i>Alyssum alyssoides</i>
<i>Ophrys cf. sphegodes</i>	<i>Myosotis stricta</i>
<i>Clypeola jonthlaspi</i>	<i>Desmazeria rigida</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Geranium rotundifolium</i>
<i>Rubia peregrina</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>

. un petit ravin avec un peuplement de *Jasminum fruticans* qu'accompagnaient :

Ruscus aculeatus
Asplenium trichomanes
Asplenium adiantum-nigrum

5. - FORMATION RUDERALE

Localisation : Bas-Vivarais, CHUSCLAN (Gard), lieu-dit les Côtes, chemin entre le village et le nouveau lotissement au pied de la falaise. Long. 2,605 gr, lat. 49,059 gr, alt. environ 50 m. Sol limono-sablonneux issu des grès.

Les bords de chemins et de champs nous ont procuré une abondante moisson d'espèces bien différentes de celles rencontrées dans le bois de Marcoule.

On y trouve un mélange d'espèces typiquement rudérales, de plantes messicoles, d'espèces de la garrigue et d'ubiquistes. Sans d'ailleurs fouiller dans le détail, nous avons noté :

<i>Hordeum murinum</i>	<i>Bromus sterilis</i>
<i>Galium aparine</i>	<i>Veronica hederifolia</i>
<i>Euphorbia helioscopia</i>	<i>Geranium molle</i>
<i>Stellaria media</i>	<i>Hedera helix</i>
<i>Asparagus acutifolius</i>	<i>Agrimonia eupatoria</i>
<i>Bryonia cretica</i>	<i>Capsella bursa pastoris</i>
subsp. <i>dioica</i>	<i>Silene vulgaris</i>
<i>Foeniculum vulgare</i>	<i>Muscari comosum</i>
<i>Gladiolus italicus</i>	<i>Fumaria officinalis</i>
<i>Sonchus oleraceus</i>	<i>Diplotaxis tenuifolia</i>
<i>Papaver rhoeas</i>	<i>Paliurus spina christi</i>
<i>Bilderdykia convolvulus</i>	<i>Chenopodium album</i>
<i>Convolvulus arvensis</i>	<i>Elymus repens</i>
<i>Lamium amplexicaule</i>	<i>Vicia hybrida</i>
<i>Vicia sativa</i>	<i>Arum italicum</i>

Lactuca serriola
Lathyrus cicera
Prunus spinosa
Euphorbia serrata
Cardamine hirsuta
Evonymus europaeus
Artemisia campestris

Calendula arvensis
Scandix pecten veneris
Calamintha nepeta
Muscari neglectum
Buglossoides arvensis
Erodium ciconium
Sorbus domestica

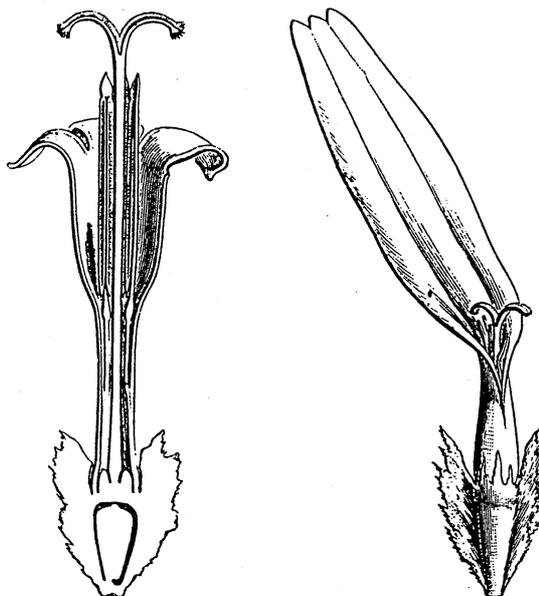
Il faut y ajouter comme plus marquantes :

- une belle Orchidée peu commune : *Aceras anthropophorum*.
- une grande Ombellifère : *Falcaria vulgaris*.

B.M. DESCOINGS
J.P. MANDIN



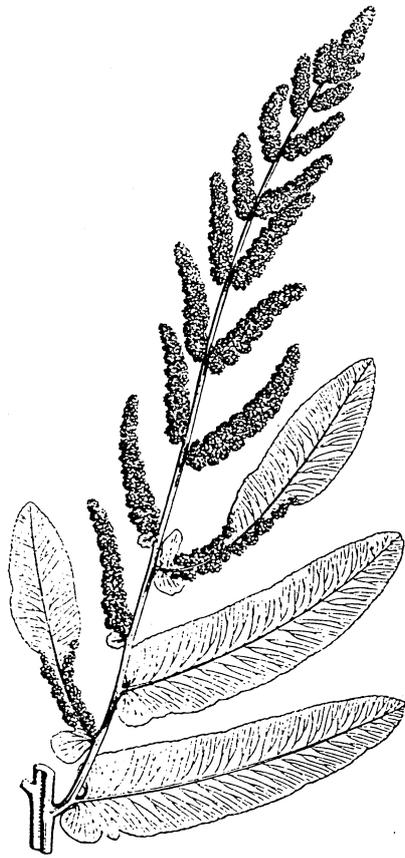
Inflorescence de Composée-Radiée (Anacyclo-Pyrèthre).



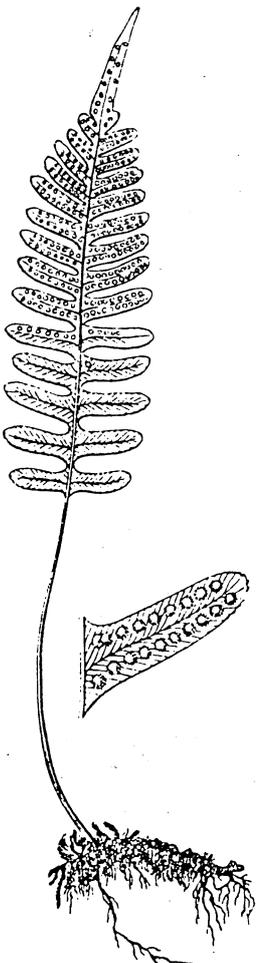
Fleuron (coupe longitudinale) et demi-fleuron de Composée-Radiée (Pyrèthre).



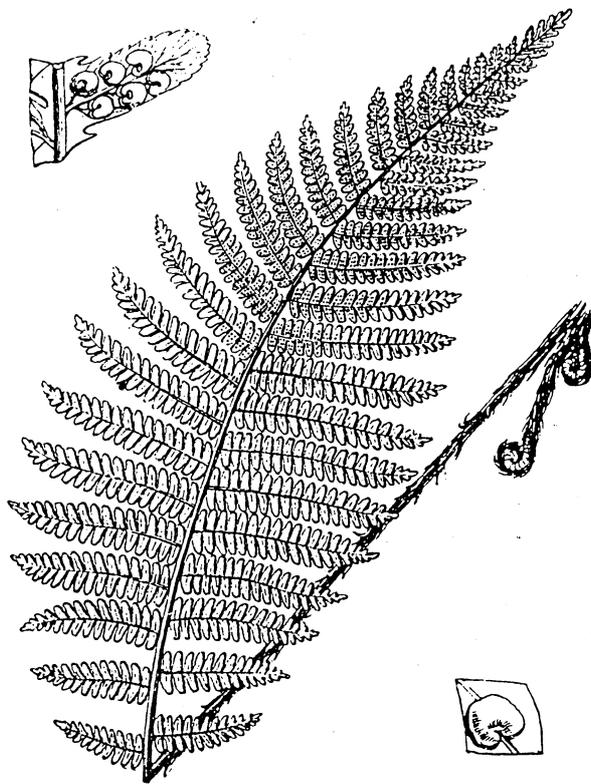
Ophioglossum vulgatum, Ophioglosses vulgaires.



Osmonde royale (*Osmunda regalis*), Portion de fronde.



Polypodium vulgare



Aspidium Filix mas

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS A TAIN L'HERMITAGE (Drôme)

- 11 mai 1986

Le département de la Drôme est voué au calcaire. Seul un morceau du socle cristallin du Plateau central s'est trouvé détaché par le Rhône et constitue un petit massif juste au nord de TAIN L'HERMITAGE.

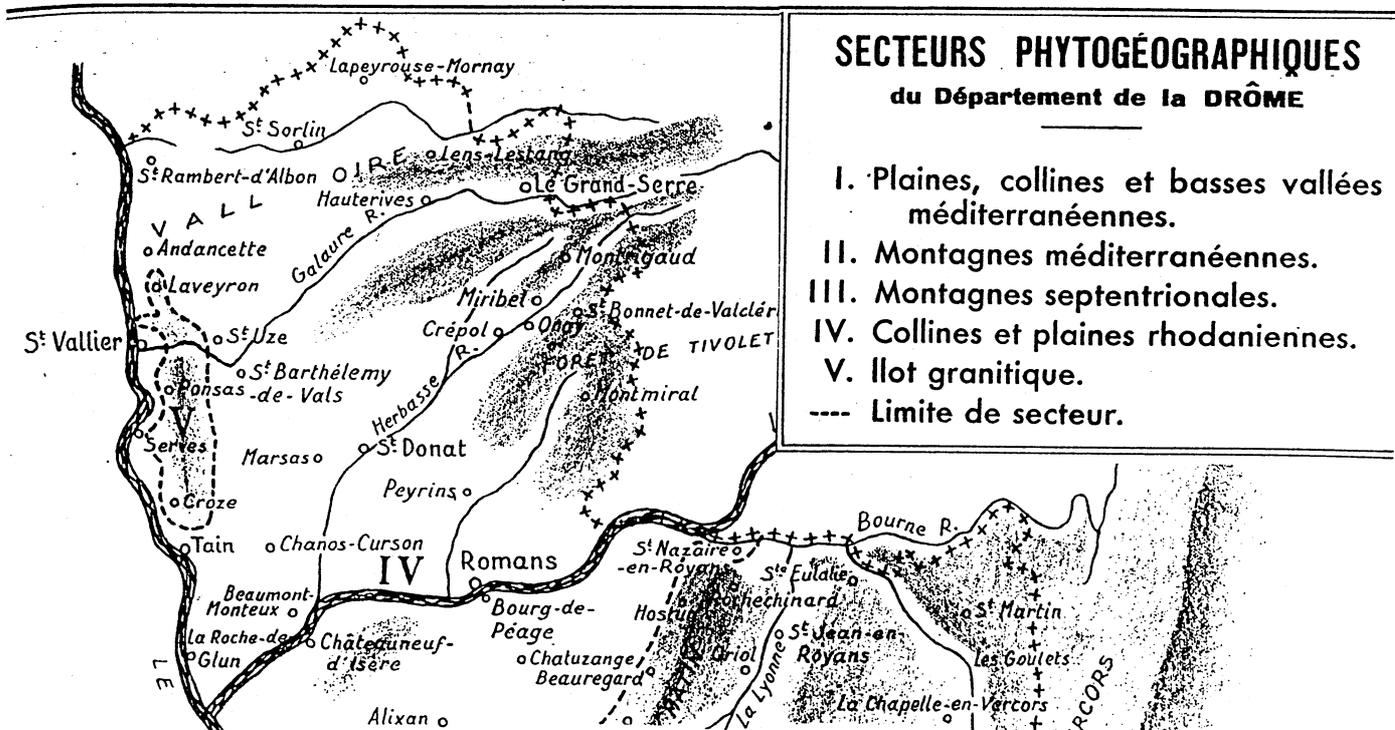
Voici ce qu'en dit F. LENOBLE dans son "Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Drôme" (1936)

V. — *L'îlot granitique* de Laveyron à Tain, très restreint puisqu'il n'a que 16 km. du Nord au Sud sur 3 km. 1/2 dans sa plus grande largeur de l'Est à l'Ouest, mais très spécial, est formé de granites et de gneiss granitoïdes; il s'étend sur les communes de Laveyron, Saint-Vallier, Saint-Uze, Saint-Barthélemy-de-Vals, Ponsas, Serves, Croze, Larnage et Tain. C'est un fragment du Plateau Central, détaché par le Rhône du Vivarais granitique qui s'étend à droite du fleuve, en face de l'îlot dauphinois. Sur ce territoire restreint, des espèces éminemment calcifuges ont accompagné leur substratum préféré :

Notholana Marantæ	Sempervivum arvernense
Carex Pairæi	Genista purgans
Silene Armeria	Trifolium gracile Thuill.
Pulsatilla rubra	— Lagopus
Roripa pyrenaica	Digitalis purpurea
Sedum hirsutum	Carduus vivariensis

L'îlot granitique de Laveyron à Saint-Vallier et Tain est constitué, comme nous l'avons indiqué, de granites et de gneiss granitoïdes dans lesquels la Gaïlaure a découpé une gorge où se rencontrent des adrets chauds, à végétation calcifuge et méridionale; les granites et gneiss sont recouverts en maints endroits par les cailloutis pliocènes des plateaux.

Sa situation est précisée sur la carte des secteurs phytogéographiques donnée par LENOBLE.



Au cours de la journée, nous avons effectué un parcours qui nous a permis de voir plusieurs types de formations végétales qui, toutefois, n'ont pas fait l'objet de relevés détaillés.

I. - CHENAIE BLANCHE

Localisation : Drôme, CROZE-HERMITAGE, sur la route non loin du Belvédère de Pierre Aiguille. Long. 2,731 gr, lat. 50,091 gr, alt. 344 m. Sur gneiss.

Un taillis assez homogène de Chênes blancs comprenant quelques Pins sylvestres mal venus, n'a montré que très peu d'espèces. En sous-étage : *Sorbus aria*, *Amelanchier ovalis* ; au sol, une nappe assez régulière, mais peu dense, de Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et de Callune (*Calluna vulgaris*) parsemée de quelques Genêts purgatifs (*Cytisus purgans*).

En bordure de route, sur un talus rocheux humide, quelques touffes de *Saxifraga hypnoides* et de *Saxifraga granulata*.

Non loin de la chênaie précédente, vers le nord, en contre-bas de la route, un carré de pelouse en pente vers le sud-ouest, montre une très belle station du rare *Alyssum montanum* que nous avons vu de l'autre côté du Rhône, à SARRAS, en 1984. Avec lui :

Teucrium chamaedrys
Cistus salvifolius

Myosotis arvensis
Capsella bursa-pastoris

II. - PELOUSE

Localisation : Drôme, GERVANS, sur la pente dominant le Rhône, juste en-dessous du Belvédère de Pierre Aiguille. Long. 2,777 gr, lat. 50,096 gr, alt. 300 m. Sur gneiss.

La forte pente qui plonge sur le Rhône et regarde les contreforts des Boutières ardéchoises, porte une pelouse quelque peu envahie de Buis, de Genêt purgatif et d'Aubépine.

Nous y avons relevé :

Orchis provincialis
Sempervivum sp.
Sedum telephium subsp. *maximum*
Saxifraga hypnoides
Helianthemum apenninum
Sedum acre
Sedum album

Scleranthus perennis
Plantago sp.
Cistus salvifolius
Poa annua
Lathyrus cicera
Polypodium vulgare
Potentilla tabernae montani

et *Valeriana officinalis* cachée sous un bosquet.

III. - LANDE

Localisation : Drôme, CROZE-HERMITAGE, sur la route non loin du Belvédère de Méjean. Long. 2,784 gr, lat. 50,111 gr, alt. 320 m. Sur gneiss.

Cette lande récemment brûlée offre un aspect assez curieux mais bien classique. Les Genêts purgatifs sont réduits à l'état de chicots noircis. Ce stade misérable ne durera pas et la plupart des pieds repartiront.

Les Pruneliers ont mieux résisté au feu et forment toujours des tâches de végétation de pénétration difficile.

Le sol a été mis à nu. Toute la litière a été consommée, découvrant un arène granito-gneissique aisément entamée par l'érosion. Beaucoup de plantes herbacées pérennes ont péri. De sorte que le recouvrement assuré par le sol nu est très important, de l'ordre de 85 %.

Sur ce sable s'installent, presque en pionnières :

Arabidopsis thaliana
Myosotis arvensis
Hornungia petraea

Les Fétuques ont résisté au feu et repartent.

Par contre, il est intéressant de noter un nombre important de pieds d'*Helichrysum stoechas* et surtout un semis impressionnant de *Cistus salvifolius* qui fait supposer que la station va très vite être reconquise par une lande à Ciste, formation plutôt rare et fugace.

IV. - FORMATION RUDERALE

Localisation : Drôme, LARNAGE, en bordure de la route D 163.
Long. 2,784 gr, lat. 50,111 gr, alt. 190 m.

Une terre de labour, non encore remise en culture, nous a montré quelques espèces communes :

<i>Ranunculus arvensis</i>	<i>Capsella bursa-pastoris</i>
<i>Raphanus raphanistrum</i>	<i>Senecio vulgaris</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Arabidopsis thaliana</i>
<i>Veronica hederifolia</i>	<i>Equisetum palustre</i>
<i>Lithospermum officinale</i>	

En bordure de ce champ, dans un fossé de drainage profond, nous avons trouvé deux espèces intéressantes :

- *Equisetum telmateia*, la plus grande des Prêles, avec ici des frondes fertiles,
- *Reynoutria japonica*, grande Polygonacée orientale qui depuis quelques années envahit à grande allure les zones humides et bords des eaux de l'Ardèche et de la Drôme.

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS SUR LE DOUX

- 1er juin 1986

Cette journée fut commune avec la Société Linnéenne de LYON. C'est le Professeur NETIEN qui l'avait préparée et qui la dirigea. M. NETIEN connaît bien, et depuis longtemps, le nord de l'Ardèche, particulièrement la vallée du Rhône et de ses affluents ; aussi, nous conduisit-il sur plusieurs stations des plus intéressantes. Une relation de cette journée sortira normalement dans l'un des numéros du Bulletin de la Société Linnéenne de LYON.

Nous donnons ci-après les principaux éléments qui ont pu être notés sur les diverses stations visitées.

I. - FORMATION SAXICOLE ET TALUS

Localisation : Boutières, St.JEAN-de-MUZOLS, vallée du Doux, route D 532, au-dessus de Douce Place, juste au nord du pont romain, au terre-plein. Long. 2,716 gr, lat. 50,075 gr, alt. 140 m. Rochers granitiques, talus.

Sur les rochers qui forment le talus, juste en face du pont, ont été trouvées les espèces suivantes :

<i>Silene armeria</i>	<i>Cheilanthes marantae</i>
<i>Festuca hervieri</i>	<i>Umbilicus rupestris</i>
<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	<i>Orlaya grandiflora</i>
<i>Jasione montana</i>	<i>Cistus salvifolius</i>
<i>Micropyrum tenellum</i>	<i>Lonicera etrusca</i>
<i>Ranunculus monspeliacus</i>	<i>Reichardia picroides</i>
<i>Erigeron annuus</i>	

avec en plus, une très belle Fougère, assez rare en Ardèche, et dont c'est là une station nouvelle : *Cheilanthes marantae*.

Un peu plus haut sur la route qui monte à LEMPS, toujours sur des talus rocheux et en bordure de route, nous avons noté :

Melica ciliata
Brachypodium pinnatum
Papaver dubium

Stachys recta
Avenula bromoides
Aira elegantissima

et encore quelques touffes de *Cheilanthes marantae*.

II. - LANDE ET FORMATION SAXICOLE

Localisation : Boutières, St.BARTHELEMY-le-PLAIN, route D 534, à l'ouest du Pont de Duzon. Long. 2,711 gr, lat. 50,065 gr, alt. 205 m. Rochers granitiques et gneissiques, bord de route.

La route qui remonte la vallée du Doux est taillée à flanc de colline, ce qui détermine la création de nombreuses coupes dans le rocher et de raides talus. Souvent, les rochers restent assez dénudés, et s'y installent alors des formations végétales non ou mal structurées que l'on peut qualifier de saxicoles.

De sorte que la prospection de ces bord de routes et chemins permet de rencontrer des espèces à la fois nombreuses et diverses par leur biologie et leur écologie.

Voici une liste non exhaustive des espèces rencontrées :

Plantago subulata
Silene saxifraga
Centaurea pectinata
Anthericum liliago
Leucanthemum vulgare
Genista pilosa
Saxifraga granulata
Polypodium vulgare
Deschampsia flexuosa
Rumex acetosa
Prunus mahaleb
Quercus ilex
Juniperus oxycedrus
Erigeron annuus
Chamaespartium sagittale

Reseda cf. jacquinii
Festuca sp.
Conopodium majus
Polygala vulgaris
Hieracium sp.
Dryopteris filix-mas
Dianthus carthusianorum
Asplenium adiantum nigrum
Digitalis purpurea
Rumex acetosella
Buxus sempervirens
Sorbus aria
Sedum telephium subsp. maximum
Geranium sp.

Quelques unes de ces plantes appellent des remarques :

- ◊ *Reseda jacquinii* est considéré en Ardèche comme plutôt rare et nous ne l'avons pratiquement jamais rencontré. Les botanistes de la Société linnéenne nous ont donné le Réséda rencontré comme étant *Reseda jacquinii* ; la difficulté est certaine car la distinction entre *R. phyteuma* commun et *R. jacquinii* repose en principe sur plusieurs caractères dont l'observation demeure délicate et pas toujours convaincante.

- ◊ *Silene saxifraga* : cette jolie petite Caryophyllacée, strictement saxicole et assez rare, mérite d'être signalée.
- ◊ *Capsella rubella* : la Bourse à Pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), espèce rudérale extrêmement répandue est connue de tous ; mais il faut prendre garde à l'existence d'une espèce très voisine, *Capsella rubella*, qui se distingue par la forme du fruit (silicule) et sa couleur plus ou moins rougeâtre.
- ◊ *Quercus ilex* : la présence du Chêne vert indique que l'on se trouve encore sous l'influence méditerranéenne, ou tout au moins dans un climat à hivers relativement doux.

III. - CHENAIE

Localisation : Boutières, St.BARTHELEMY-le-PLAIN, chemin entre la route D 534 et le Doux par le hameau de Mordane, entre Mordane et la rivière. Long. 2,691 gr, lat. 50,084 gr, alt. 170-250 m. Sur gneiss et granite.

Le chemin de terre qui, de la route, descend jusqu'au Doux, traverse une chênaie très ouverte, formée de Chênes verts et de Chênes blancs. Le sous-bois, très éclairé, est assez riche sur le plan floristique.

Il faut également noter que ce secteur des gorges du Doux, encaissé et protégé par les plateaux environnants, bénéficie d'un microclimat particulièrement chaud.

La présence du Chêne vert, déjà soulignée, traduit cette caractéristique du biotope. Mais d'autres espèces profitent également de ces conditions favorables, c'est le cas par exemple, de :

<i>Geranium lucidum</i>	<i>Coronilla emerus</i>
<i>Pistacia terebinthus</i>	<i>Jasminum fruticans</i>
<i>Silene otites</i>	

On été notées par ailleurs les espèces suivantes :

<i>Saxifraga hypnoides</i>	<i>Hieracium sp.</i>
<i>Potentilla argentea</i>	<i>Polypodium cf. interjectum</i>
<i>Lactuca perennis</i>	<i>Cystopteris fragilis</i>
<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Draba muralis</i>
subsp. <i>nummularium</i>	<i>Sempervivum cf. tectorum</i>
<i>Dianthus graniticus</i>	<i>Senecio cf. lividus</i>
<i>Myosotis arvensis</i>	<i>Phillyrea latifolia</i>
<i>Sedum telephium subsp. maximum</i>	<i>Juniperus oxycedrus</i>
<i>Asplenium septentrionale</i>	<i>Anthemis cretica subsp. saxatilis</i>
<i>Hypochoeris maculata</i>	<i>Peucedanum oreoselinum</i>
<i>Melica uniflora</i>	<i>Trifolium ochroleucon</i>
<i>Trifolium incarnatum</i>	<i>Senecio sp.</i>
subsp. <i>molinerii</i>	

Enfin, on doit relever la présence très intéressante d'un Erable hybride peu commun *Acer x martinii*, au milieu de ses parents : *Acer campestre* (Erable champêtre) et *Acer monspessulanum* (Erable de Montpellier).

Le chemin permet d'atteindre le bord de la rivière par une piste raide. Sur la falaise qui limite le bord concave de la boucle que fait le lit du Doux, nous avons pu voir plusieurs touffes de la Fougère *Cheilanthes marantae*. Cette belle station que connaissait le Professeur NETIEN s'ajoute aux données peu nombreuses que l'on possède sur la répartition de cette rare et remarquable espèce.

Au même point de la rivière, on notera :

- sur les rochers : *Geranium purpureum*, *Sempervivum tectorum*.
- sur les galets de la berge : *Salix purpurea*, *Salix elaeagnos*, *Rhynchosinapis cheiranthos*, *Reynoutria japonica*.

Cette dernière espèce, une Polygonacée (*Reynoutria japonica*), étrangère arrivée depuis peu d'années dans notre département, colonise à grande allure tous les cours d'eau du nord au sud du Vivarais.

IV. - FORMATION SAXICOLE

Localisation : Boutières, St. BATHELEMY-le-PLAIN, vallée du Doux, pont des Etroits sur la route D 234, falaise et talus juste au débouché du pont au sud. Long. 2,663 gr, lat. 50,065 gr, alt. 253 m. Rochers granitiques et gneissiques.

Nous avons retrouvé là le même biotope que pour la station n°II analysée ci-dessus.

L'intérêt de ce point précis est que la littérature y situe une station de *Cheilanthes marantae* qui n'a pu être retrouvée malgré les recherches. Nous avons déjà plusieurs fois dans les années précédentes prospecté cette station dans l'espoir de redécouvrir le *Cheilanthes*. On peut craindre que la station ait disparu. Heureusement, cette vraisemblable disparition est compensée par les nouvelles niches observées en début de journée.

Les rochers et les fossés en bordure de route ont fourni quelques autres espèces intéressantes, en particulier :

- sur les rochers exposés et secs :

Asplenium forisiense
Leucanthenum monspeliense
Reseda cf. jacquinii
Dianthus carthusianorum

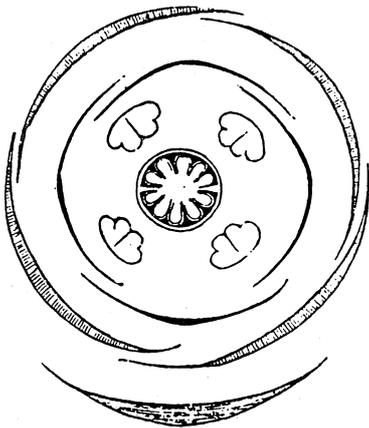
Asplenium septentrionale
Armeria alliacea
Sedum telephium subsp. maximum

- dans les fossés et sur des rochers ombragés et humides :

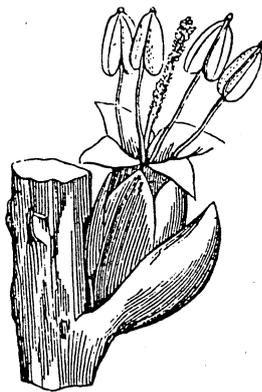
Polystichum setigerum
Arabis turrita
Cystopteris fragilis

Dryopteris oreades
Melittis melissophyllum
Valeriana officinalis

B.M. DESCOINGS
J.P. MANDIN



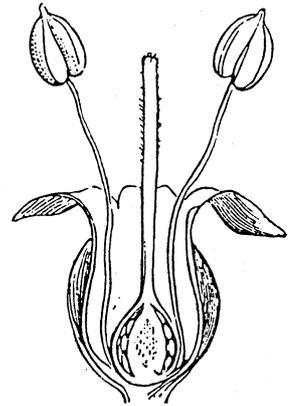
Plantain. Diagramme.



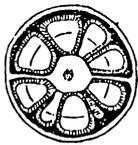
Plantain.
Fleur.



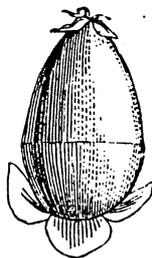
Plantain.
Pistil.



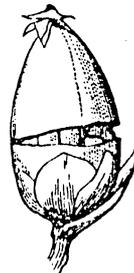
Plantain.
Fleur coupée verticalement.



Plantain.
Coupe
transversale
de l'ovaire.



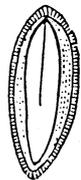
Plantain.
Fruit clos.



Plantain.
Fruit déhiscent.



Plantain.
Graine
entière.



Plantain.
Graine coupée
verticalement.

PLANTAGINACEÆ

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

HERBORISATIONS A NYONS (Drôme)

- 22 juin 1986

La partie sud du département de la Drôme, entre le massif du Vercors et le Mont Ventoux, appartient entièrement au domaine méditerranéen. Les rivières ont fortement entaillé le soubassement géologique calcaire, lui-même très contrasté. La région de NYONS est tout à fait caractéristique de ces paysages un peu chaotiques et souvent grandioses.

Avec la Société Botanique de NYONS, la "Catananche", nous avons visité deux vastes stations de part et d'autre de la rivière Eygues.

I. - GARRIGUE

Localisation : Drôme, NYONS, lieu-dit Colline du Devès. Calcaire dur.

Cette colline du Devès, formée de calcaires durs et compacts du Tertiaire, domine immédiatement la jolie petite ville de NYONS et s'étage de 200 à 499 m en une pente assez raide. Elle est abritée des vents par la montagne de Vaux et, de plus, orientée au sud-ouest, ce qui lui confère un micro-climat particulièrement chaud.

Une chênaie verte ornait autrefois cette colline qui ne présente plus aujourd'hui qu'une couverture végétale beaucoup plus ouverte, sous la forme d'une garrigue peu boisée. Si la densité de la végétation est bien plus faible que celle d'une forêt, par contre le cortège floristique y est nettement plus riche.

Voici la liste des espèces qui ont pu être notées :

- parmi les plantes ligneuses, arbres ou arbustes et buissons :

Quercus ilex
Robinia pseudacacia
Cercis siliquastrum
Pistacia terebinthus
Juniperus oxycedrus
Juniperus phoenicea
Buxus sempervirens
Cornus sanguinea

Pinus sylvestris
Pinus halepensis
Coronilla emerus
Crateagus monogyna
Buphtalmum salicifolium
Spartium junceum
Viburnum tinus
Colutea arborescens

- dans le tapis herbacé :

<i>Rubia peregrina</i>	<i>Clematis flammula</i>
<i>Asparagus acutifolius</i>	<i>Desmazeria rigida</i>
<i>Bromus hordaceus</i>	<i>Thymus vulgaris</i>
<i>subsp. hordaceus</i>	<i>Ruscus aculeatus</i>
<i>Tanacetum corymbosum</i>	<i>Buphtalmum salicifolium</i>
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	<i>Coris monspeliensis</i>
<i>Linum suffruticosum</i>	<i>Linum narbonense</i>
<i>subsp. salsoloides</i>	<i>Euphorbia serrata</i>
<i>Legousia speculum veneris</i>	<i>Hedera helix</i>
<i>Foeniculum vulgare</i>	<i>Fumaria sp.</i>
<i>Rumex sp.</i>	<i>Chenopodium sp.</i>
<i>Verbena officinalis</i>	<i>Medicago lupulina</i>
<i>Briza media</i>	<i>Fumana ericoides</i>
<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Coronilla valentina subsp. glauca</i>
<i>Melilotus neapolitana</i>	<i>Aphyllantes monspeliensis</i>
<i>Eryngium campestre</i>	<i>Himantoglossum hircinum</i>
<i>Stachys recta</i>	<i>Teucrium polium</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Helianthemum hirtum</i>
<i>Coronilla scorpioides</i>	<i>Biscutella laevigata</i>
<i>Argyrolobium zanonii</i>	<i>Ruta chalepensis</i>
<i>Aristolochia pistolochia</i>	<i>Osyris alba</i>
<i>Helichrysum stoechas</i>	<i>Convolvulus cantabrica</i>
<i>Aegylops triuncialis</i>	<i>Melilotus alba</i>
<i>Origanum vulgare</i>	<i>Eupatorium cannabinum</i>
<i>Bupleurum fruticosum</i>	<i>Saponaria officinalis</i>

On remarquera la présence de plusieurs espèces rares ou peu communes, comme : le *Juniperus phoenicea*, *Melilotus neapolitana*, l'Orchidée *Himantoglossum hircinum*, l'*Helianthemum hirtum*.

2. - CHENAIE

Localisation : Drôme, NYONS, lieu-dit Garde-grosse, sur calcaire.

De l'autre côté de la rivière Eygues par rapport à NYONS, les hauteurs de Garde-grosse qui culminent à 944 m, portent sur leur flanc nord une chênaie blanche assez dense. Par endroits, s'installent des pinèdes de pins noirs dont le sous-bois demeure très dégagé.

En sous étage, on peut trouver :

<i>Acer campestre</i>	<i>Daphne laureola</i>
<i>Acer monspessulanum</i>	<i>Rosa canina</i>
<i>Amelanchier ovalis</i>	<i>Sorbus aria</i>
<i>Sorbus aucuparia</i>	

Dans la strate herbacée des pinèdes, en lisière des boisements et au bord des chemins, nous avons relevé les espèces suivantes :

<i>Cephalantera rubra</i>	<i>Anthericum liliago</i>
<i>Polygala vulgaris</i>	<i>Hepatica nobilis</i>
<i>Tussilago farfara</i>	<i>Melittis melissophyllum</i>
<i>Rubus caesius</i>	<i>Lonicera etrusca</i>
<i>Digitalis lutea</i>	<i>Thalictrum minus</i>
<i>Coronilla valentina</i>	<i>Helleborus foetidus</i>
<i>subsp. glauca</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Lathyrus pratensis</i>	<i>Centranthus angustifolius</i>
<i>Centaurea pectinata</i>	<i>Stipa pennata</i>
<i>Dorycnium hirsutum</i>	<i>Anthyllis vulneraria</i>
<i>Epilobium angustifolium</i>	<i>Laserpitium gallicum</i>
<i>Coronilla varia</i>	<i>Campanula medium</i>
<i>Artemisia absinthium</i>	<i>Viola canina</i>
<i>Polygonatum multiflorum</i>	

Cette flore est intéressante car elle offre un mélange d'espèces indicatrices de conditions diverses.

L'altitude et une certaine fraîcheur due à l'exposition nord sont attestées par :

<i>Hepatica nobilis</i>	<i>Epilobium angustifolium</i>
<i>Thalictrum minus</i>	<i>Laserpitium gallicum</i>

Le caractère méditerranéen de la station est marqué par des espèces comme :

<i>Melittis melissophyllum</i>	<i>Acer monspessulanum</i>
<i>Daphne laureola</i>	<i>Stipa pennata</i>
<i>Coronilla valentina</i>	
<i>subsp. glauca</i>	

On notera également la très belle *Campanula medium*, appelée Carillon en français, représentée en Bas-Vivarais et qui constitue l'emblème de la Société Botanique de l'Ardèche.

Par contre, nous n'avons pas inscrit dans nos listes la Cupidone, *Catananche caerulea*, symbole de la Société Botanique de NYONS.

M.C. BOISSE
B.M. DESCOINGS

COMPTE RENDU d'HERBORISATIONS

STAGE DE FLORISTIQUE SUR LE HAUT CHASSEZAC

- 17 - 19 mai 1986

La région écologique des Cévennes vivaroises peut être subdivisée en deux parties en fonction du substrat géologique. La limite se situe à peu près à la latitude de JOYEUSE. La partie nord, formée de migmatites gneissiques, de granits et de grès triasiques, englobe le bassin supérieur de la rivière Ardèche. La partie sud se développe essentiellement sur des micaschistes et sur la lisière inférieure des grès triasiques ; elle correspond en gros au bassin supérieur du Chassezac, lui-même affluent principal de l'Ardèche.

Sur le plan géomorphologique, cette petite région du Haut Chassezac, située à l'ouest de les VANS, se caractérise par l'aspect heurté des reliefs tranchants et arides qu'accuse encore la teinte sombre de la roche.

Les très fortes pluies méditerranéennes ont creusé des gorges profondes et taillé des serres aigus mettant partout la pierre à nu.

Le climat, chaud et contrasté, marqué par une sécheresse estivale accusée, parfois longue de plusieurs mois, accentue encore de façon très sensible la xéricité générale du milieu. Celle-ci se tempère seulement à l'ouest du secteur lorsque, avec l'altitude, on atteint les gneiss du Plateau ardéchois.

La végétation traduit naturellement les fortes contraintes du sol et du climat. C'est ici le domaine de la chânaie verte qui s'accroche avec obstination sur les pentes rocheuses. Partout où il le pouvait, l'homme lui a substitué des plantations de châtaigniers que l'abandon de ces dernières décennies a fait péricliter. Le Pin maritime, introduit au siècle dernier, a rapidement conquis les espaces libres, principalement sur les grès.

L'impression générale que donne cette région, après une grande mais dure beauté des paysages, est celle d'une extrême pauvreté : pentes accentuées, roches à vif, eau rare dans le fond des gorges, installations humaines réduites.

Trois types de végétation s'imposent de nos jours : la pinède à Pin maritime, la châtaigneraie et la chênaie verte ; les cultures n'occupent qu'une part infime du terrain.

Du point de vue floristique, le bassin supérieur du Chassezac n'est pas connu pour une particulière richesse. La limitation du nombre des formations végétales, les contraintes édaphiques et climatiques du milieu ont pour conséquence à la fois la pauvreté relative et l'homogénéité de la flore.

Le seul élément marquant tient à la méditerranéité du milieu qui permet la présence ou la remontée de certaines espèces méditerranéennes rares ou peu communes. Encore sont-elles peu nombreuses. Il faut descendre plus au sud et atteindre les Cévennes gardoises pour rencontrer la série des belles Cistacées rares.

Les trois journées du stage ont confirmé l'impression de pauvreté floristique de ce sous-secteur écologique. Le retard de la végétation, du à un mauvais printemps qui n'en finissait pas de s'installer, a encore réduit nos récoltes, principalement en altitude. Par contre, il s'est confirmé que la bande de grès triasiques qui forment la base du secteur sur la limite orientale, présente une richesse floristique particulière et mérite, de ce fait, d'être beaucoup plus fouillée.

Les données recueillies au cours du stage ne permettent pas de dresser une synthèse valable du secteur étudié. Aussi la présentation des herborisations sera-t-elle faite ci-dessous selon le schéma habituel, par ordre chronologique et par type de formation.

I. - FORMATIONS RUDERALES ET SAXICOLES

Localisation : Cévennes, vallée du Chassezac, Les SALELLES, route D 113, vers Ste.MARGUERITE-LAFIGERE, au sud du hameau Le Serre. Long. 1,945 gr, lat. 49,371 gr, alt. 190 m. Fossé et talus du bord de route, rochers et parois. Sur micaschistes.

Les faibles élargissements de la route, les fossés et les talus rocheux forment un milieu hétérogène où s'installe une formation végétale mal définie, mais floristiquement riche. Les conditions édaphiques sont très diverses, depuis le rocher sec à nu, les éboulis meubles, jusqu'à un sol léger mais peu profond et des zones nettement humides grâce à des suintements ou des écoulements d'eau. Le sol, généralement formé d'éléments grossiers, mais souvent chargé de matières organiques, présente un pH de 7 en surface et de 4,5 à 20 cm de profondeur. Le support édaphique est ainsi très acide, ce que la flore va nettement refléter.

Parmi les plantes les plus hautes (dépassant 50 cm), on note :

<i>Cistus salvifolius</i>	<i>Clematis flammula</i>
<i>Phillyrea angustifolia</i>	<i>Arbutus unedo</i>
<i>Erica arborea</i>	<i>Erica scoparia</i>
<i>Buxus sempervirens</i>	<i>Quercus ilex</i>
<i>Coronilla emerus</i>	<i>Pistacia terebinthus</i>
<i>Celtis australis</i>	<i>Rhamnus alaternus</i>
<i>Phillyrea media</i>	

Le cortège de plantes basses, pérennes ou annuelles, est fort copieux avec :

<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	<i>Calluna vulgaris</i>
<i>Biscutella laevigata</i>	<i>Rorippa pyrenaica</i>
<i>Micropyrum tenellum</i>	<i>Sedum reflexum</i>
<i>Trifolium sp.</i>	<i>Poa bulbosa subsp. vivipara</i>
<i>Jasione montana</i>	<i>Senecio sp.</i>
<i>Centaurea pectinata</i>	<i>Asplenium septentrionale</i>
<i>Asplenium trichomanes</i>	<i>Ceterach officinarum</i>
<i>Sedum dasyphyllum</i>	<i>Tamus communis</i>
<i>Asparagus acutifolius</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Thymus serpyllum</i>	<i>Silene cf. italica</i>
<i>Genista pilosa</i>	<i>Teucrium scorodonia</i>
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	<i>Umbilicus rupestris</i>
<i>Stachys recta</i>	<i>Salvia verbenaca</i>
<i>Sanguisorba minor</i>	<i>Arrhenatherum elatius</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Bromus erectus</i>
<i>Aira caryophyllea</i>	<i>Vicia hirsuta</i>
<i>Euphorbia characias</i>	<i>Echium vulgare</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Asarina procumbens</i>
<i>Asplenium adianthum nigrum</i>	<i>Myosotis ramosissima</i>
<i>Conopodium majus</i>	<i>Erica cinerea</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Chrysanthemum monspeliense</i>
<i>Smilax aspera</i>	<i>Linum bienne</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Digitalis purpurea</i>
<i>Galeopsis sp.</i>	<i>Muscari comosum</i>

A côté de ces espèces communes, on remarquera encore :

<i>Sedum hirsutum</i>	<i>Silene saxifraga</i>
<i>Centranthus calcitrapa</i>	<i>Leucanthemum monspeliense</i>

Il faut enfin souligner deux découvertes intéressantes : la rare Fougère *Cheilanthes fragrans* et l'hybride encore plus rare *Asplenium x germanicum* au milieu de ses parents *Asplenium trichomanes* et *Asplenium septentrionale*.

Dans toute la partie basse du secteur, ces deux dernières espèces sont communes et se rencontrent souvent en mélange, ce qui explique le nombre assez important de formes hybrides que l'on peu observer.

Dans la même station, mais sur des parois humides, et dans une rigole d'écoulement, nous avons trouvé :

<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Ranunculus acris</i>
<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Osmonda regalis</i>
<i>Sedum telephium</i>	<i>Serapias lingua</i>
<i>subsp. maximum</i>	<i>Sherardia arvensis</i>
<i>Orchis laxiflora</i>	<i>Mentha longifolia</i>

A souligner la présence de la très belle Osmonde royale (*Osmonda regalis*) qui paraît être en fait assez répandue dans les Cévennes du sud, mais dans des stations très localisées.

II. - FORMATION RUDERALE

Localisation : Cévennes, LAFIGERE, vallée de la Thine, peu avant le confluent un peu au nord du pont de la Thinette. Long. 1,905 gr, lat. 49,391 gr, alt. 235 m. Bords de route et rochers.

Au lieu du pique-nique, à l'entrée de la vallée de la Thine, quelques espèces ont été relevées :

<i>Asplenium forisiense</i>	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>
<i>Crucianella angustifolia</i>	<i>Teesdalia nudicaulis</i>
<i>Senecio viscosus</i>	<i>Rhynchosinapis cheiranthos</i>
<i>Sagina subulata</i>	<i>Fragaria vesca</i>

Ici aussi, sur des parois rocheuses, plusieurs pieds de *l'Asplenium x germanicum*.

III. - FORMATIONS RUDERALE ET SAXICOLE

Localisation : Cévennes, LAFIGERE, route D 113, vers Ste.MARGUERITE, lieudit Beaujeau. Long. 1,887 gr, lat. 49,386 gr, alt. 265 m. Bords de route et fossés, parois rocheuses (micaschistes).

Dans les mêmes conditions de milieu qu'à la station I, et dans une végétation tout aussi hétérogène, nous avons pu noter :

<i>Artemisia cf. alba</i>	<i>Asplenium forisiense</i>
<i>Silene saxifraga</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Silene nutans</i>	<i>Asarina procumbens</i>
<i>Saponaria ocymoides</i>	<i>Helianthemum nummularium</i>
<i>Ornithopus perpusillus</i>	<i>Saxifraga hypnoides</i>
<i>Anthyllis vulneraria</i>	<i>Reseda cf. jacquinii</i>

La présence d'un Réséda rattaché à l'espèce *jacquinii* est à souligner. BREISTOFFER indique avoir vu cette espèce au long de la route suivie. Le problème que pose cette plante tient à la difficulté qu'il y a à la distinguer du très commun *Reseda phyteuma*.

Dans une zone plus humide, on relève : *Ranunculus ficaria*, *Anthericum liliago*, et deux plantes peu communes : *Cystopteris fragilis*, délicate Fougère, et *Ranunculus monspeliacus*.

IV. - FORMATION RUDERALE

Localisation : Cévennes, Ste.MARGUERITE-LAFIGERE, route D 113, vers LES VANS, sous la ferme du Mas de l'Air. Long. 1,838 gr, lat. 49,414 gr, alt. 360 m. Bords de route, friches, ravin.

Sur les talus d'un ravin humide, présentant un écoulement d'eau, nous avons pu observer :

<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	<i>Epilobium cf. obscurum</i>
<i>Cardamine cf. parviflora</i>	<i>Stellaria alsine</i>
<i>Galium cf. uliginosum</i>	<i>Humulus lupulus</i>

Ces petites stations fraîches ou humides sont intéressantes en cela qu'au milieu d'un environnement xérique, elles constituent des points de refuge pour un certain nombre d'espèces hygrophiles.

Les conditions climatiques nettement méditerranéennes sont attestées par la présence de : *Tamus communis*, *Celtis australis*, *Ruscus aculeatus*.

Non loin également, au-dessus et en dessous de la route, sur des friches, s'étend une belle station d'Asphodèles (*Asphodelus ramosus*). Cette remarquable espèce offre en Ardèche une répartition des plus curieuses, recouvrant des biotopes très variés.

Enfin, il ne faut pas omettre la rencontre au long de la route allant de Les SALELLES à Ste.MARGUERITE-LAFIGERE, de deux stations d'un Saxifrage rare, endémique cévenol : *Saxifraga clusii*. Il ne s'agit pas d'une découverte, car l'espèce était signalée dans ce secteur ; mais notre Société ne l'avait pas encore revu et ses stations ont pu être ainsi mieux étudiées.

V. - CHATAIGNERAIE

Localisation : Cévennes, vallée du Chassezac, Les BALMELLES, au sud du hameau de Le Chambon, sur le chemin vers les Aidons. Long. 1,834 gr, lat. 49,413 gr, alt. 400 m environ. Bords de chemin et pelouse sous une châtaigneraie, suintement sur rochers, sur micaschistes. Gard.

Les pentes de la vallée orientées au nord sont évidemment moins arides que les adrets. Non loin d'un hameau, nous avons prospecté une châtaigneraie propre dont le sol était simplement occupé par une pelouse vraisemblablement visitée par des moutons et des chèvres. Les chemins qui traversent cette formation ont également fourni un certain nombre d'espèces plus hygrophiles ou plus héliophiles.

Au total, un cortège floristique important mais classique, avec toutefois quelques espèces moins communes, signalées ci-dessous par *.

<i>Rumex acetosa</i>	* <i>Galium uliginosum</i>
<i>Cardamine pratensis</i>	* <i>Cystopteris fragilis</i>
<i>Cardamine cf. parviflora</i>	<i>Dryopteris filix mas</i>
<i>Athyrium filix femina</i>	<i>Silene nutans</i>
<i>Geranium lucidum</i>	<i>Cirsium palustre</i>
<i>Geranium columbinum</i>	* <i>Reseda cf. jacquinii</i>
<i>Vicia sepium</i>	<i>Cruciata laevipes</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Lamium hybridum</i>
<i>Veronica persica</i>	<i>Lamium purpureum</i>
<i>Anthriscus sylvestris</i>	<i>Senecio sp.</i>
<i>Valerianella sp.</i>	<i>Chelidonium majus</i>
<i>Centranthus calcitrapa</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Lepidium campestre</i>	<i>Cardamine impatiens</i>
<i>Ranunculus ficaria</i>	<i>Fragaria vesca</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	* <i>Orchis mascula</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Bromus erectus</i>
<i>Trisetum flavescens</i>	<i>Bromus sterilis</i>
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	<i>Lathyrus cicera</i>
<i>Ranunculus monspeliacus</i>	<i>Lathyrus sphaericus</i>
<i>Vicia sativa</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>
<i>Narcissus poeticus</i>	<i>Ornithogallum umbellatum</i>
* <i>Listera ovata</i>	

Ajoutons deux espèces rencontrées non loin de là, au confluent du Chassezac et de la Borne : *Spergularia rubra* et *Chondrilla juncea*.

VI. - FORMATION SAXICOLE

Localisation : Cévennes, vallée du Chassezac, Les BALMELLES, vallée de l'Altier, route de VILLEFORT, à la Bouissonnade. Long. 1,814 gr, lat. 49,40 gr, alt. 425 m. Talus herbeux et rocheux en bordure de route. Gard.

A la recherche d'une très belle et rare Ombellifère, *Molopospermum peloponnesiacum*, nous avons remonté le Chassezac par la route qui mène à VILLEFORT.

Le *Molopospermum* était au rendez-vous, formant une station assez importante et en fleurs, sur des pentes rocheuses ombragées en bordure de route, non loin de VILLEFORT. Sur les talus avoisinants, on pouvait relever :

Valeriana officinalis
Dryopteris filix mas
Polypodium vulgare
Saxifraga hypnoides
Asarina procumbens
Phyteuma spicatum
Melica uniflora
Rumex sp.

Viola canina cf. subsp. montana
Athyrium filix femina
Coronilla emerus
Centaurea pectinata
Mycelis muralis
Saxifraga granulata
Arabis turrita

VII. - FORMATION RIPICOLE

Localisation : Cévennes, vallée de la Borne, MONTSELGUES, au pont de Charlemagne sur la Borne. Long. 1,823 gr, lat. 49,471 gr, alt. 535 m. Berges de la rivière, sur granit.

La Borne, affluent du Chassezac, descend du Plateau ardéchois par une petite vallée étroite et encaissée. La végétation du lit et des rives n'a que peu de place pour se développer. Il n'y a pas de ripisylve arborée et l'on observe seulement une formation végétale hygrophile très ouverte, hétérogène et non structurée.

Ceci n'exclut pas un certain intérêt floristique. A cette altitude, les influences méditerranéennes s'estompent déjà sensiblement, mais, par contre, on peut retrouver au long du cours des espèces du plateau entraînées vers l'aval à l'occasion des crues.

Voici les plantes qui ont été notées :

Myositis arvensis
Cardamine cf. amara
Stellaria alsine
Alchemilla saxatilis
Alchemilla xanthochlora

Barbarea verna
Thelypteris phegopteris
Salix purpurea
Rumex acetosa
Polygonum bistorta

Filipendula ulmaria
Lathyrus montanus
Moerhingia trinervia
Epilobium angustifolium
Salix caprea

Stellaria holostea
Astragalus glycyphyllos
Listera ovata
Alliaria petiolata

Plus encore que précédemment, le retard de la végétation se faisait sentir sur ces hautes pentes. Aussi la prospection des landes et pelouses s'avéra-t-elle inutile ; tout au plus avons nous relevé, en fleurs : *Senecio adonidifolius*, *Scleranthus perennis*.

VIII. FLORE DES GRES

Localisation : Cévennes, vallée du Chassezac, Les SALELLES, au sud-ouest du hameau de Conchay. Long. 1,954 gr, lat. 49,365 gr, alt. 200-240 m. Formations végétales diverses sur dalles de grès du Trias.

Le pied des Cévennes ardéchoises qui appartiennent au socle du Massif Central est marqué sur toute sa longueur par une bande de dépôts d'âge triasique. Bien que dépendant du système sédimentaire du sud du département, cette zone doit être rattachée, du point de vue écologique, aux Cévennes à cause du caractère acide des roches déposées.

Les grès triasiques, d'aspect souvent variables, fins ou grossiers, affleurent fréquemment en dalles dénudées ou en bancs aux cassures abruptes. Ils donnent des sols légers, pauvres, essentiellement constitués d'éléments grossiers, sables et gravillons, et dont, pour la végétation, les caractéristiques primordiales sont d'être acides et de présenter une texture grossière.

De sorte que la végétation et la flore des granites, gneiss et micaschistes du talus cévenol occupent entièrement ces grès. La limite écologique passe ainsi par le contact entre les grès à l'ouest et les calcaires à l'est.

Notons en passant qu'il existe aussi quelques grès dont le ciment est calcaire et qui doivent, de ce fait, être rattachés au Bas-Vivarais calcaire.

Pour le botaniste, l'étroite bande de grès triasiques présente un intérêt tout particulier. Sa position basse en altitude et la nature de la roche en font un secteur plutôt chaud, capable d'abriter des espèces thermophiles. D'autres plantes recherchent les arènes siliceuses, les éboulis friables et les dalles humides que l'on rencontre fréquemment dans cette zone.

Un contraste assez sensible s'établit ainsi dans le secteur écologique des Cévennes vivaroises, entre la partie haute installée sur les roches du socle et la bordure inférieure sédimentaire.

L'acidité des substrats géologiques, les conditions géomorphologiques, les types de végétation, la flore et les conditions d'exploitation du milieu, créent l'unité écologique du secteur des Cévennes vivaroises. Mais à l'intérieur de celui-ci, la nature de la roche détermine des nuances importantes que soulignent la végétation et la flore : au nord les gneiss et les granites, domaine du Châtaignier, au sud les micaschistes où domine le Chêne vert, et, du nord au sud, formant la bordure orientale, les grès marqués par le Pin maritime.

Les données phytogéographiques, comme la nature et la répartition des principaux types de formations végétales et l'analyse de la flore, confirment ces distinctions.

La prospection réalisée sur la station des SALELLES a montré une fois encore l'intérêt floristique de ces grès triasiques. Le circuit réalisé dans un périmètre relativement restreint, a permis de traverser des milieux très divers qui ont fourni chacun des espèces particulières. Il n'a pas été fait ici de relevés phytoécologiques, mais nous avons noté les plantes les plus caractéristiques de chaque milieu, ou les plus intéressantes.

Voici ce qui a pu être ainsi relevé :

◊ Dans une sorte de grotte dans laquelle coule une source laissant des dépôts calcaires : *Adiantum capillus-veneris*

◊ Dans une zone assez humide et ombragée :

Eupatorium cannabinum

Equisetum arvense

Serapias lingua

et une Fougère rare, *Ophioglossum vulgatum*.

◊ En bordure d'une friche :

Phillyrea angustifolia

Smilax aspera

Vincetoxicum officinarum

Asarina procumbens

Asplenium septentrionale

Rubia peregrina

Rorippa pyrenaica

◊ Au bord d'une dalle :

Orchis laxiflora

Aristolochia rotunda

Peucedanum cervaria

◊ Au bord de l'eau d'un ruisseau coulant de façon intermittente sur une dalle gréseuse :

Carex flacca

Alisma plantago-aquatica

Schoenus nigricans

Filipendula vulgaris

Typha domingensis

◇ Sur les rochers de grès :

Aphyllantes monspeliensis
et des Fougères : *Asplenium trichomanes*, *Asplenium forisiense*,
et la rare *Cheilantes marantae*.

◇ Enfin, sur les bords des chemins, sur des rochers affleurants, des arènes gréseuses sèches ou humides, les fossés, une liste plus importante comprenant :

<i>Aegylops ovata</i>	<i>Linum angustifolium</i>
<i>Fumana ericoides</i>	<i>Ranunculus monspeliacus</i>
<i>Euphorbia exigua</i>	<i>Avena cf. barbata</i>
<i>Anagallis arvensis</i>	<i>Papaver dubium</i>
<i>Silene gallica</i>	<i>Arabidopsis thaliana</i>
<i>Potentilla rupestris</i>	<i>Lathyrus setifolius</i>
<i>Crepis sancta</i>	<i>Scandix pecten veneris</i>
<i>Minuartia hybrida</i>	<i>Scirpus holoschoenus</i>
<i>Oxalis corniculata</i>	<i>Globularia vulgaris</i>
<i>Potentilla argentea</i>	<i>Ruta chalepensis</i>

IX. - FLORE RIPICOLE

Localisation : Cévennes, vallée du Chassezac, GRAVIERES, au lieudit la Pontière, aux environs du vieux pont. Long. 1,961 gr, lat. 49,357 gr, alt. 165 m. Formation ripicole très ouverte sur alluvions grossières.

Le Chassezac, rivière torrentielle, entame ici, au débouché de la Cévenne, un parcours plus calme qui le conduira à l'Ardèche. Aussi les larges méandres que fait le cours d'eau, juste en amont de Les VANS, sont-ils le lieu d'importants atterrissements. S'y trouvent déposés, dans un très large lit, les matériaux arrachés à la montagne sous la forme de rochers, cailloux, graviers et sables, souvent remobilisés à l'occasion des crues.

Sur ce substrat frais mais pauvre et instable, se développe rapidement une végétation herbacée constituée d'espèces assez communes. Sur les zones plus stables ou abritées, un peuplement arbustif s'établit qui à son tour favorise, par la protection qu'il assure, l'installation d'un plus vaste cortège.

La composition floristique est extrêmement variée, car se côtoient là, au carrefour de deux secteurs écologiques, des espèces très diverses, hygrophiles, rudérales, montagnardes, méditerranéennes, acidiphiles ou indifférentes, parfois éphémères.

Dans la station analysée, n'existe pas de véritable ripisylve structurée. Le lit majeur de la rivière, bien que fort large, paraît être constamment soumis à l'action des eaux et les berges sont raides de part et d'autre.

La végétation est d'aspect très hétérogène, avec des tâches plus denses marquées par la présence de Saules, des nappes de sable portant une sorte de pelouse tournant parfois au fourré et, partout, dans les cailloutis, des plantes éparses réparties au hasard.

Voici la longue liste qui a pu être dressée :

<i>Geranium lucidum</i>	<i>Lamium purpureum</i>
<i>Geranium columbinum</i>	<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Geranium purpureum</i>	<i>Rorippa pyrenaica</i>
<i>Myosotis ramosissima</i>	<i>Vicia hybrida</i>
<i>Humulus lupulus</i>	<i>Ranunculus monspeliacus</i>
<i>Silene saxifraga</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>
<i>Narcissus poeticus</i>	<i>Scirpus holoschoenus</i>
<i>Alliaria petiolata</i>	<i>Saxifraga granulata</i>
<i>Trifolium arvense</i>	<i>Lunaria annua</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Veronica chamaedrys</i>
<i>Trifolium stellatum</i>	<i>Orchis laxiflora</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Anthriscus sylvestris</i>
<i>Aira caryophylla</i>	<i>Allium schoenoprasum</i>
<i>Artemisia campestris</i>	<i>Phyteuma spicatum</i>
<i>Eleocharis palustris</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Ajuga genevensis</i>	<i>Silene nutans</i>
<i>Juncus articulatus</i>	<i>Typha latifolia</i>
<i>Genista tinctoria</i>	<i>Arabis glabra</i>
<i>Helianthus tuberosus</i>	<i>Lepidium campestre</i>
<i>Luzula nivea</i>	<i>Lepidium heterophyllum</i>
<i>Rhinchosinapis cheiranthos</i>	<i>Sorghum halepense</i>
<i>Scrofularia nodosa</i>	<i>Tanacetum vulgare</i>

On peut encore y ajouter quelques espèces dont la présence mérite d'être soulignée :

Reynoutria japonica, grande Polygonacée extrême-orientale qui depuis quelques années envahit les rivières ardéchoises,

Osmunda regalis, très belle et rare Fougère atlantique.

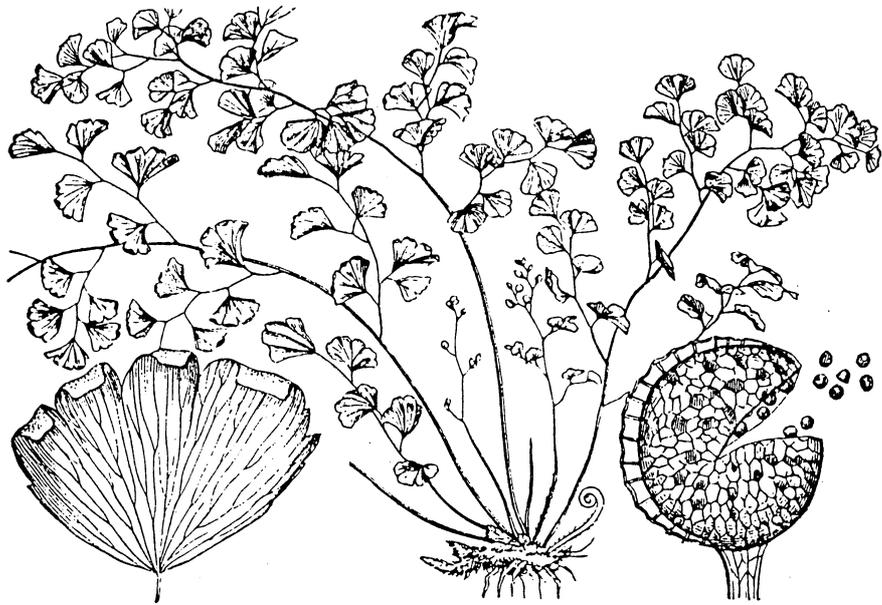
Asphodelus ramosus, sans doute entraînée par les eaux depuis les rares stations connues en amont.

Bunias erucago, Crucifère peu commune aux fruits très caractéristiques.

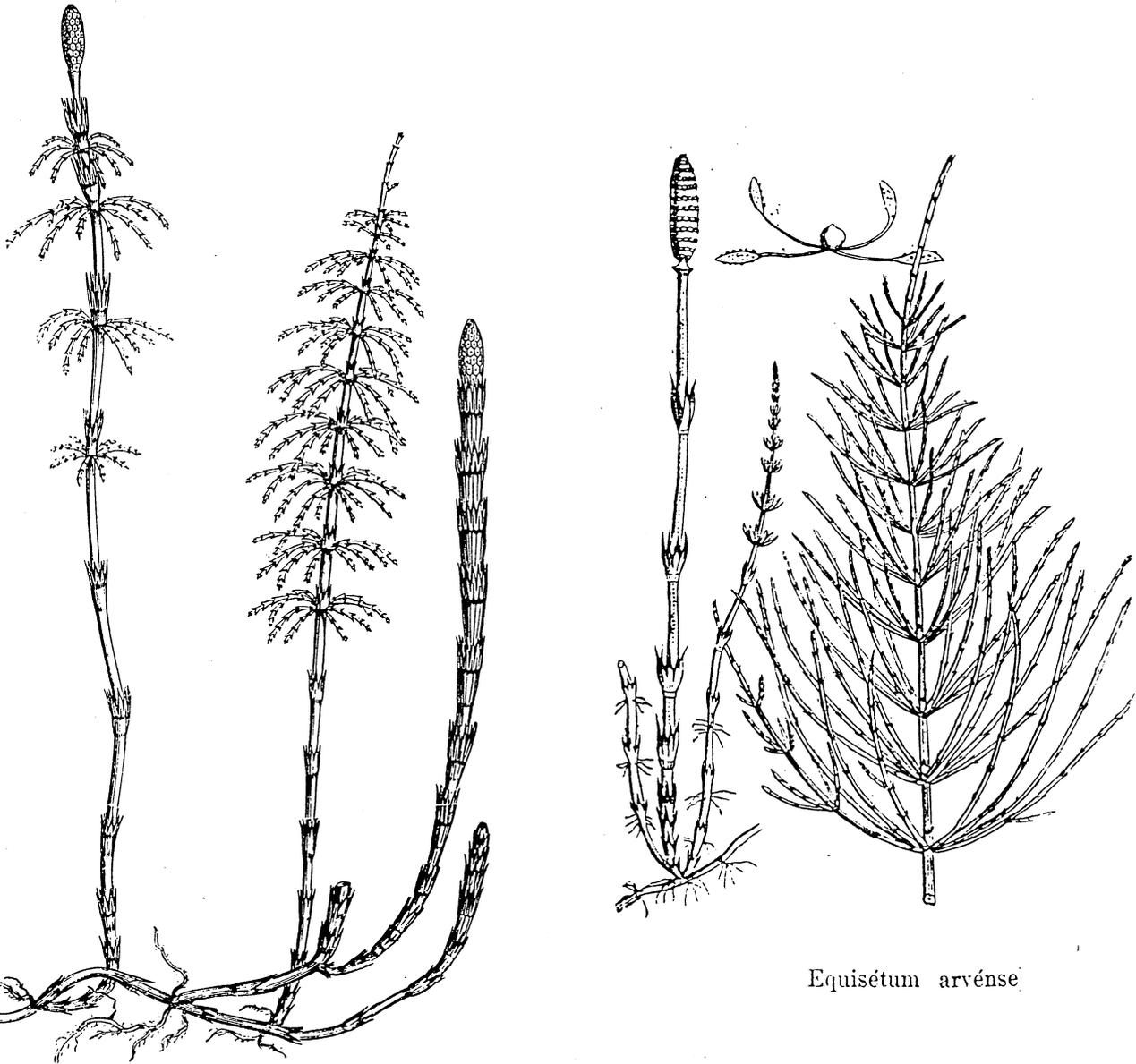
Rhamnus catharticus, peu fréquent et inattendu ici.

B.M. DESCOINGS

J.P. MANDIN



Adiantum Capillus Veneris



Equisetum arvense

Pied de bois (*Equisetum sylvaticum*).

ACTIVITES DU TRIMESTRE

. SORTIE DU 27 avril 1986

Après presque un mois de pluie, le ciel se dégagait pour nous donner une belle journée calme et ensoleillée, parfois même un peu chaude. Nous avons ainsi parcouru, de la base au faite, les hauteurs du bois de MARCOULE qui dominent le petit village gardois de CHUSCLAN et la rivière Cèze. Des formations végétales peu communes en Vivarais et quelques espèces rares soutinrent toute la journée l'intérêt des participants. La végétation nettement en retard n'a permis que des observations floristiques assez limitées, accompagnées de quelques récoltes appréciables par la qualité.

. SORTIE DU 11 mai 1986

Le petit massif granitique que le Rhône a délaissé sur sa rive gauche, au nord de TAIN-l'HERMITAGE, ressemble évidemment beaucoup à ce que l'on trouve sur l'autre rive, en Ardèche.

Cette journée chaude et ponctuée d'un orage dans l'après-midi, a permis de découvrir des milieux et des types de végétation intéressants et variés. Quelques espèces, remarquables par leur rareté ou leur biologie, ont fourni un bouquet non négligeable.

. STAGE DE FLORISTIQUE DES 17-18-19 mai 1986

Le but de ce stage était de prospecter la partie schisteuse des Cévennes, d'un relief difficile et relativement peu connue des botanistes. La saison de végétation, toujours très tardive, n'a permis qu'un succès limité, en particulier en altitude.

La moisson fut malgré tout assez satisfaisante, avec en particulier la découverte d'une espèce rarissime en Ardèche et de plusieurs stations connues ou nouvelles de plantes rares ou protégées. Les récoltes demeurèrent cependant modestes pour la raison indiquée.

L'impression se confirme ainsi d'une région globalement peu variée et homogène, mais avec des points précis de grand intérêt.

. SORTIE DU 1er juin 1986

Cette sortie était commune avec la Société Linéenne de LYON. Le Professeur G. NETIEN en avait organisé le programme et dirigea la journée avec amabilité et compétence.

Au long de la basse vallée du Doux, plusieurs stations variées furent visitées, avec une dominance de formations saxicoles. L'intérêt de cette vallée est de subir nettement les influences méditerranéennes et de voir remonter des espèces thermophiles dans les biotopes abrités.

De très belles espèces ont pu être vues et la chaleur, enfin arrivée, a permis une abondante floraison.

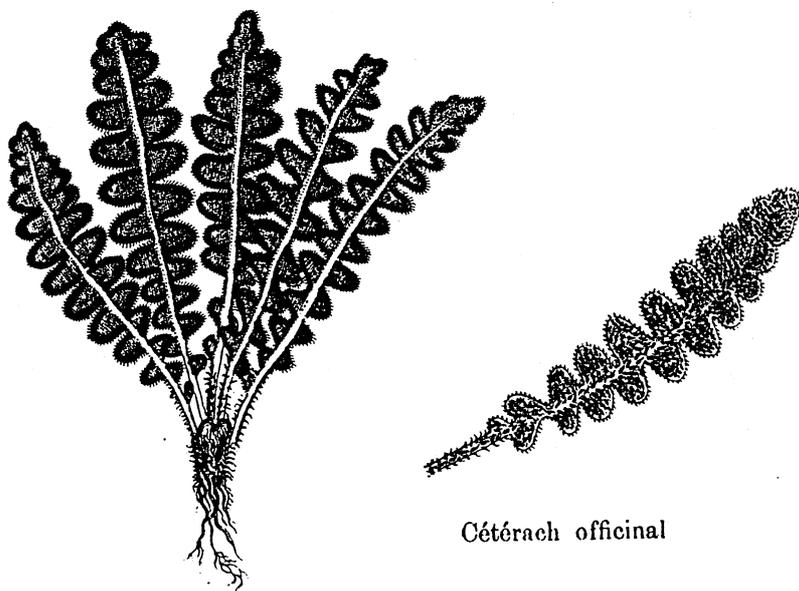
. SORTIE DU 22 juin 1986

Cette fois-ci, c'était la "Catananche", la Société botanique de NYONS, animée par notre amie Marie-Claire BOISSE, qui nous accueillit à NYONS.

La matinée fut consacrée à gravir les magnifiques côteaux calcaires qui dominent immédiatement la jolie vallée de NYONS. L'après-midi, une nouvelle montée dans des boisements variés pour aboutir au relais de T.V. de GARDE-GROSSE.

Partout une flore abondante, en plein épanouissement, avec des espèces très méditerranéennes, dont certaines peu fréquentes. Ce fut l'occasion de découvrir des paysages bien différents de ceux de l'Ardèche, en particulier de puissants reliefs calcaires.

La collaboration que les deux Sociétés ont l'intention de poursuivre sérieusement, aussi bien pour les sorties sur le terrain que pour le travail scientifique, devrait s'avérer rapidement fructueuse.



Cétérach officinal

La SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE, créée le 1er décembre 1979, est une Association régie par la loi de juillet 1901.

◊ Ses buts se définissent ainsi :

- . promouvoir la connaissance de la Botanique régionale sous ses divers aspects ;
- . participer à l'étude de la flore, de la végétation et de l'environnement ;
- . collaborer à la protection de la nature.

◊ Ses activités variées s'adressent à un large public, spécialisé ou non, et englobent en particulier :

- . la constitution et l'entretien de collections botaniques : herbiers ;
- . la mise en place d'une documentation botanique : bibliothèque, photothèque, cartothèque ;
- . l'organisation d'herborisations, de sorties, de stages (plantes supérieures et champignons), de conférences et d'expositions ;
- . la réalisation d'un programme d'étude scientifique : inventaire et cartographie de la flore et de la végétation régionales, recherche et protection des espèces rares ou menacées.

◊ Son champ d'action couvre principalement le Vivarais, mais déborde aussi largement sur le Plateau central et en Dauphiné.

Le Siège de la Société est fixé dans les locaux du Lycée agricole Olivier de Serre, Quartier Saint-Martin, B. P.150, à AUBENAS (Ardèche) 07205.

Les contacts téléphoniques peuvent être pris aux numéros suivants :

- 75.93.21.95 (B.M. DESCOINGS)
- 75.39.13.64 (J.P. MANDIN)

Pour l'année 1986, les cotisations comprenant l'abonnement aux Comptes Rendus (obligatoire : 50 F.) sont établies comme suit :

- membre actif 110 F.
- ménage 160 F.
- étudiant 55 F.

100-100

100-100

100-100